

Édité le : 17/07/2023

Revision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

Parfum Tiaré 6PHG0122

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

Tiaré - 6PHG0122

Contient Phenethyl alcohol, Linalool, alpha-Amylcinnamaldehyde, Hexyl salicylate, ethyl linalool (3,7-Dimethyl-1,6-nonadien-3-ol), alpha-Hexylcinnamaldehyde, Isoeugenol, Eugenol, Linalyl acetate, di-Citronellol, Geraniol, Nerol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit destiné à l'industrie de la Parfumerie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **Candelis**

6 rue Gutenberg
Parc d'Activités de Tournebride
44118 La Chevrière

Tel : 02 40 30 06 29
Email : info@candelis.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : 00 33 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement 1272/2008

(Législation CLP)

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
Aquatic Chronic 2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes ‡ long terme.

2.2. Eléments d'étiquetage

Édité le : 17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Revision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

Classification selon le règlement 1272/2008

(Législation CLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
 Aquatic Chronic 2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
 Skin Irrit. 2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
 Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes ‡ long terme.

P261 - Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 - Se laver soigneusement les mains après manipulation.
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment ‡ l'eau



2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE / VLEP-VMEP	Pourcentage %
CAS# 140-11-4 EINECS# 205-399-7 REACH# 01-2119638272-42	Benzyl acetate	Aquatic Chronic 3 H412		[15-20]
CAS# 60-12-8 EINECS# 200-456-2 REACH# 01-2119963921-31	Phenethyl alcohol	Acute Tox. 4 (Oral), Eye Irrit. 2 H302, H319	ATE (Orale) : 1610mg/kg	[10-15]
CAS# 78-70-6 EINECS# 201-134-4 REACH# 01-2119474016-42	Linalool	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[5-10]
CAS# 122-40-7 EINECS# 204-541-5	alpha-Amylcinnamaldehyde	Aquatic Chronic 2, Skin Sens. 1B H411, H317		[5-10]
CAS# 55066-48-3 EINECS# 259-461-3 REACH# 01-2119969446-23	3-Methyl-5-phenylpentanol	Acute Tox. 4 (Oral) H302	ATE (Orale) : 1850mg/kg	[0-5]
CAS# 121-32-4 EINECS# 204-464-7	Ethyl vanillin	Eye Irrit. 2 H319		[0-5]

Édité le : 17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Revision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

CAS# 97-53-0 EINECS# 202-589-1 REACH# 01-2119971802-33	Eugenol	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H317		[0-5]
CAS# 106-24-1 EINECS# 203-377-1 REACH# 01-2119552430-49	Geraniol	Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A H318, H315, H317		[0-5]
CAS# 6259-76-3 EINECS# 228-408-6 REACH# 01-2119638275-36	Hexyl salicylate	Eye Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A H319, H400, H410, H315, H317		[0-5]
CAS# 97-54-1 EINECS# 202-590-7	Isoeugenol	Acute Tox. 4 (Dermal, Acute Tox. 4 (Inhalation), Acute Tox. 4 (Oral), Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A, Stot Se 3 H312, H332, H302, H319, H315, H317, H335	ATE (Dermale) : 1912mg/kg ATE (Orale) : 542mg/kg ATE (Inhalation) : 1.5mg/L	[0-5]
CAS# 115-95-7 EINECS# 204-116-4 REACH# 01-2119454789-19	Linalyl acetate	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[0-5]
CAS# 106-25-2 EINECS# 203-378-7 REACH# 01-2119983244-33	Nerol	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[0-5]
CAS# 101-86-0 EINECS# 202-983-3	alpha-Hexylcinnamaldehyde	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2, Skin Sens. 1B H400, H411, H317		[0-5]
CAS# 106-22-9 EINECS# 203-375-0 REACH# 01-2119453995-23	dl-Citronellol	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[0-5]
CAS# 10339-55-6 EINECS# 233-732-6 REACH# 01-2119969272-32	ethyl linalool (3,7-Dimethyl-1,6-nonadien-3-ol)	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317		[0-5]
CAS# 63500-71-0 EINECS# 405-040-6 REACH# 01-0000015458-64	florol	Eye Irrit. 2 H319		[0-5]
CAS# 103694-68-4 EINECS# 403-140-4 REACH# 01-0000015283-75	majantol	Aquatic Chronic 3 H412		[0-5]

Les VLEP et VMEP des différentes substances sont renseignées dans le tableau ci-dessus

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement avec de l'eau.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes).

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Données non disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Édité le : 17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Révision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Extincteur à CO₂, poudre ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable..

Prévention : Dans le cas où le produit est inflammable, ne pas fumer et ne pas exposer à proximité d'une flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure pour feu d'origine chimique.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Respecter les consignes indiquées au paragraphe 2.2.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endigage avec du sable ou une poudre absorbante inerte.
Elimination des déchets et des eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Non applicable.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Édité le : 17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Révision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si le produit doit être transvasé dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Stocker dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la chaleur.
Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

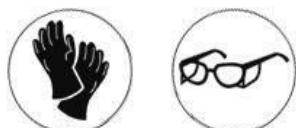
Données non disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments et les boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.



9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	Incolore à jaune pâle
Odeur :	floral
Etat Physique :	Liquide
Densité relative (d20/20) :	[0.9000 ; 0.9600]
Point éclair en °C :	>61°C
T° d'auto-inflammation :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible

Édité le : 17/07/2023 Tiaré 6PHG0122 Revision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

Solubilité dans l'eau : Non disponible
p.H : Non disponible
T° de décomposition : Non disponible
Limites inférieures et supérieures d'explosion : Non concerné
Inflammabilité : Non concerné
Point d'ébullition : Non disponible
Point de fusion/point de congélation Non disponible
Viscosité cinématique : Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (log) : Non disponible
Densité de vapeur relative : Non disponible

9.2. Autres informations

Conservation en mois : 12
Indice de réfraction à 20°C : [1.4400 ; 1.5000]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas de danger particulier à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse identifiée.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec les acides, les bases et les agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Possibilité de formation de monoxyde, de dioxyde de carbone en cas de combustion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cette composition parfumante n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que telle, mais elle est constituée de substances possédant une bibliographie toxicologique. Les substances de ce mélange prises

Édité le : 17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Revision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

en compte pour déterminer les dangers toxicologiques potentiels sont listées dans la section 3 et si des informations sont disponibles au paragraphe 11.1.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Phenethyl alcohol

ETAO : 1 610,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 2 500,00 mg/kg(Estimée) ETAI : Non Déterminée

Linalool

ETAO : 2 790,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

alpha-Amylcinnamaldehyde

ETAO : 3 730,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

alpha-Hexylcinnamaldehyde

ETAO : 3 100,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Isoeugenol

ETAO : 542,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 1 912,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : 1,50 mg/l(Estimée)

Eugenol

ETAO : 2 500,00 mg/kg(Estimée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

majantol

ETAO : 2 500,00 mg/kg(Estimée) ETAC : 4 985,29 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

3-Methyl-5-phenylpentanol

ETAO : 1 850,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 3 100,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

Ethyl vanillin

ETAO : 3 000,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

dl-Citronellol

ETAO : 3 450,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 2 650,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

Geraniol

ETAO : 3 600,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Nerol

ETAO : 4 500,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

11.2. Informations sur les autres dangers

Non concerné

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests d'écotoxicité en tant que tel, mais il est constitué de substances ayant une bibliographie établie sur leur écotoxicité. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les effets potentiels toxiques sont listées dans la section 3.

Édité le : 17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Révision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Non concerné

12.7. Autres effets néfastes

Données non disponibles.

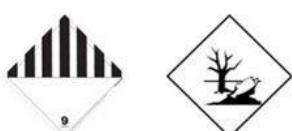
13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

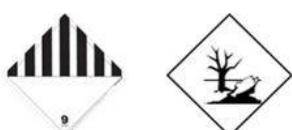
Produit et emballages souillés : évacuer conformément à la réglementation en vigueur.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR/ADN/RID:



IMDG:



IATA:

Édité le :

17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Révision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

**Nomenclature Douanière :** 33029090

14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : 3082 (Code Tunnel : (E))

IMDG : 3082

IATA : 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Hexyl salicylate)

IMDG : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Hexyl salicylate)

IATA : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Hexyl salicylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : 9

IMDG : 9

IATA : 9

14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : III

IMDG : III

IATA : III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Se référer à la section 2.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FDS établie selon le règlement (CE) 878/2020, 1272/2008 et 1907/2006 (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Édité le : 17/07/2023

Tiaré 6PHG0122

Revision : MD1-2023-1-CLP du 17/07/2023

Non concerné.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation
H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

DECLARATION ALLERGENES

PARFUM TIARE – 6PHG0122

Mis à jour : 21/09/2023

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	% Total
3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl)-3-cyclohexene-1-carboxaldehyde	31906-04-4	-	-	-
alpha-Amylcinnamyl alcohol	101-85-9	-	0,0350	0,0350
alpha-Amylcinnamaldehyde	122-40-7	-	6,9860	6,9860
alpha-Hexylcinnamaldehyde	101-86-0	-	1,0350	1,0350
alpha-iso-Methylionone	127-51-5	-	-	-
Anisyl alcohol	105-13-5	-	-	-
Benzyl alcohol	100-51-6	-	-	-
Benzyl benzoate	120-51-4	-	-	-
Benzyl cinnamate	103-41-3	-	-	-
Benzyl salicylate	118-58-1	-	-	-
Cinnamaldehyde	104-55-2	-	-	-
Cinnamyl alcohol	104-54-1	-	-	-
Citral	5392-40-5	-	-	-
Coumarin	91-64-5	-	-	-
dl-Citronellol	106-22-9	-	0,9600	0,9600
d-Limonene	5989-27-5	-	-	-
Eugenol	97-53-0	1,0000	-	1,0000
Farnesol	4602-84-0	-	-	-
Geraniol	106-24-1	-	0,9000	0,9000
Hydroxycitronellal	107-75-5	-	-	-
Isoeugenol	97-54-1	-	1,0000	1,0000
Linalool	78-70-6	-	7,0000	7,0000
Methyl 2-octynoate	111-12-6	-	-	-
Oakmoss absolute	9000-50-4	-	-	-
p-t-Butyl-alpha-methylhydrocinnamic aldehyde	80-54-6	-	-	-
Treemoss absolute	68648-41-9	-	-	-
Total :		1,0000	17,9160	18,9160

Cette déclaration est le résultat de l'analyse du calcul de la formule.

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM TIARE- 6PHG0122

Mis à jour : 21/09/2023

Les standards IFRA concernant les restrictions d'utilisation sont basés sur des évaluations de la sécurité réalisées par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont appliqués par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de parfum est faite selon les normes de sécurité contenues dans la section correspondante du Code de bonnes pratiques de l'IFRA. Le client a l'entièvre responsabilité d'assurer la sécurité du produit final (contenant ce parfum) par la réalisation d'essais supplémentaires si nécessaire.

Nous attestons que le produit ci-dessus est en conformité avec les standards de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 50ème amendement), à condition qu'il soit utilisé dans les classes suivantes aux concentrations maximales indiquées : voir pages suivantes.

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

CATEGORIE 1 - Nous contacter

Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.)
Jouets pour enfants

CATEGORIE 2 – 0.57%

Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant, cologne, etc.)

Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)

CATEGORIE 3 – 2.5%

Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante

Maquillage pour le visage et fond de teint

Démaquillant pour le visage et les yeux

Bandes pour les pores du nez

Lingettes ou mouchoirs rafraîchissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps

Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes)

Masques pour le visage et le contour des yeux

CATEGORIE 4 – 11%

Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.)

Bracelets parfumés

Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques

Tampons parfumés, emballages en aluminium

Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques

CATEGORIE 5A – 2.7%

Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types

Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres)

Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau)

Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)

Lotion tonique

Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage

Crème pour les mains

Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc.

Désinfectants pour les mains

CATEGORIE 5B – 2.7%

CATEGORIE 5C – 2.7%

Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés

CATEGORIE 5D – 0.9%

CATEGORIE 6 - Nous contacter

Dentifrice

Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM TIARE – 6PHG0122

Mis à jour : 21/09/2023

Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche

CATEGORIE 7A – 3.71%

Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer

CATEGORIE 7B – 3.71%

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.)

Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)

Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage

Shampoing - Sec (shampoing sans eau)

Désodorisant pour cheveux

CATEGORIE 8 – 0.9%

Lingettes intimes

Tampons

Lingettes pour bébés

Papier toilette (humide)

CATEGORIE 9 – 14%

Pain de savon

Shampoing de tout type

Nettoyant visage (à rincer)

Après-shampoing (à rincer)

Savon liquide

Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types

Savon, bain, shampoing pour bébés

Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain

Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain)

Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc.)

Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique

Shampoing pour animaux de compagnie

CATEGORIE 10A - 14%

Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés)

Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks)

Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés)

Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.)

Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés

Kits de nettoyage à sec

Lingettes pour la lunette des toilettes

Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes

Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus)

Cire pour sols

Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc.

CATEGORIE 10B – 30%

Aérosols pour animaux – aérosols appliqués sur des animaux de tous types

Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes

Aérosols insecticides

CATEGORIE 11A – 0.9%

Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets inter-labiaux classiques pour l'hygiène féminine

Langes (pour bébés et adultes)

Culotte, serviette d'incontinence pour adultes / Papier toilette (sec)

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM TIARE- 6PHG0122

Mis à jour : 21/09/2023

CATEGORIE 11B – 0.9%

Collants avec crème hydratante / Chaussettes, gants parfumés
Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)
Serviettes / Papier absorbant
Sacs de blé
Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical
Fertilisants, solides (pellets ou poudre)

CATEGORIE 12 - 100%

Bougies de tous types (y compris dans un contenant)
Détecteurs textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)
Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide, livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)
Systèmes d'alimentation en air
Litière pour chat
Coques de téléphone
Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour Sèche-linge, poudres pour tapis)
Combustibles
Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols
Bâtons d'encens
Produit vaisselle et désodorisants – pour lave-vaisselle
Jeux olfactifs / Peintures
Articles en plastique (hormis jouets)
Grattez et sentez / Pack de senteurs
Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)
Cires pour chaussures
Blocs pour cuvette (toilette)